

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous enveloppe confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU EVENTORIUM

JOUR EN MAISON DE REPOS

T ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes obaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma



M U P R A S

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

FEUILLE DE SOINS 1600334

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : EL FADEL Ahmed
Matricule : 810 Fonction : Retraité Poste : 1109273

Adresse :

Tél. : 666 19 8885 Signature Adhérent : El Fadel Ahmed

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : EL FADEL Ahmed Age : 50

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie :

diabète dyslipidémie

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A : Casablanca, le 08/08/19

Durée d'utilisation 3 mois

Docteur BEN ALLA ELGHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Signature et cachet du médecin
Ain Chock, Casablanca
Tél: 0522 870 890

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10/08/19			6	Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121 Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890
08/08/19			300DH	Docteur BENLALLA ELCHORFI Fatima Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121 Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
0522278376 : 10/08/19	10/08/19	1630.12

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DR ENNAKRI D'Analyses Médicales 2 Bd Qods, Résidence Qods 2 Ain Chock - Casablanca 1012 / 0522 527 151	10/08/19	B175	635DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement car ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANT DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552	G	00000000
D	00000000	00000000	G	00000000
B	35533411	11433553		00000000
				(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

Casablanca, le

الموعد

05/08/19

الدار البيضاء في

Mr

EL FADEL AHMED

REGIME SANS SUCRE ET SANS GRAS ET HYPOPROTIDIQUE

07,60 x 3
NOCOL 20

S.V
le soir

37,00 x 3
TRAJENTA 5

S.V
à midi

43,80 x 3
ZYLORIC 300
1 comprimé

S.V
à midi

TRAITEMENT DE 3 MOIS

43,00
36,70
MYCODERME poudre
1 application

2 fois par jour

MYCODERME crème
1 application

le soir

Dr. BENLALLA ELGHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121
Ain Chock, Casablanca Tel: 0522 870 890

NOCOL® 20 mg
30 comprimés pelliculés



NOCOL® 20 mg
30 comprimés pelliculés



NOCOL® 20 mg
30 comprimés pelliculés



TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

TRAJENTA® 5 mg
(Linagliptine)
28 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 374 DH 00
10010704/01

ZYLORIC 300 mg
Boîte de 28 comprimés
A.M.M. N° 61 DMP21/NTT
SOTHEMA BOUSKOURA Remboursable AMO



ZYLORIC 300 mg
Boîte de 28 comprimés
A.M.M. N° 61 DMP21/NTT
SOTHEMA BOUSKOURA Remboursable AMO



ZYLORIC 300 mg
Boîte de 28 comprimés
A.M.M. N° 61 DMP21/NTT
SOTHEMA BOUSKOURA Remboursable AMO



MYCODERME® 1%
Poudre dermatique

Flacon de 30 g

6 118000 230144

le LOT : 08219005
PER : 04-2024
PPU : 49,00 DH

Flacon

MYCODERME® 1% CREME
Tube de 40 g



6 118000 230151

LOT : 08019003
PER : 01-2024
PPU : 36,70 DH

Topique

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

Casablanca, le

١٩/٠٨/٢٠١٥

بالموعد

الدار البيضاء في

Dr El FADEL Alwek

SANG

- Glycémie à jeun
- HGPO (75)
- Hb A1C
- Fructosamine
- Urée
- Créatininémie
- Clearance Créatine
- Acide Urique
- Cholestérol Total
- C.HDL - LDL
- Triglycérides
- Lonogramme sanguin - Kaliémie
- Calcémie - Phosphorémie
- NFS avec Plaquettes.vs
- Taux de Prothrombine
- GOT-GPT 151 522 210 1124N + inine
- Amylasémie
- Sérologie hépatite
- Phosphatases prostatique + PSA
- Ferritinémie
-
-
-

AUTRES

- Spermogramme + Culture
- ACTH - ARP

TSH.US

T4L - T3L

ACAT : Tg - TPO

Thyroglobuline

Cortisol de 8h - de 16h

Téstostéronémie

▲ 4 - androsténe dione

Oestradiol - Progestérone

FSH - LH

PRL

GH

Aldostéronémie

250H vit D3

CRP

Parathormone

BHCG

URINES

ECBU avec antibiogramme

Micro - albuminurie / 24h

Cortisol libre / 24h

Métanéphrine - Normétanéphrine / 24h

V.M.A / 24 h

Calciurie de 24 h

Docteur BENALLA EL GHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121
Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890

LABORATOIRE Dr ENNACIRI D'ANALYSES MEDICALES
Bd Al Qods. Rue 205, Résidence Qods II. RDC N° 73. Hay My Abdellah. Ain Chock. Casablanca
05.22.21.01.12 - Fax: 05.22.52.71.51

Casablanca le: 01/08/2019

FACTURE N° 31943/2019

Médecin

Nom du patient **MR EL FADEL AHMED**

Examens **- GLY- HbG- URE- CREAT- CC- CREATU- AU-
CHOT- HDL- LDL- TRI**

Cotation **B 475**

Montant **635,00 DH**

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: **SIX CENT TRENTÉ
CINQ DIRHAMS**

LABORATOIRE Dr ENNACIRI
D'Analyses Médicales
Bd. Qods Résidence Qods 2
Alin Chock - Casablanca
Tel: 0522 210 112 / 0522 527 151

مختبر د. الناصري للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri
Médecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Viologie - Immunologie et Transfusion Sanguine



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحصائي
اختصاصي في علوم

الكماء الإحصائية - الدم - البكتيريا - الطفيلييات
الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحاقن الدم

004-01H19

Prélèvement du : 01/08/2019
Résultats édités le: 02/08/2019

MR EL FADEL AHMED

Dossier N° 16H87

Page: 1/2

ACIDE URIQUE.....	: 80	mg/l (*)	34,00 à 70,00 mg/l
	476	μmol/l	202,30 à 416,50 μmol/l

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c.....	: 6,70	% (*)	4,50 à 6,50
---------------------------------------	---------------	--------------	--------------------

Antécédent du 29/04/19 - 07:19 : 6,30 %

CLAIRANCE DE LA CREATININE

Clairement Homme..... 81 ml/min

INTERPRETATION

Valeur normale: 80 à 120 ml/min

I.R. légère: 60 à 80 ml/min

I.R. modérée: 30 à 60 ml/min

I.R. sévère: < à 30 ml/min

CHIMIE DES URINES

Volume urinaire..... 1500 ml

Débit urinaire..... 1,04 ml/min

CREATININE URINAIRE.....	700 mg/l
	1050 mg/24H

N: 1000 à 2000 mg/24H

Total de pages: 2

Dr. ENNACIRI Mohammed
Medecin Biologiste

مختبر د. الناصري للتحاليل الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri
Médecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Virologie - Immunologie et Transfusion Sanguine



الدكتور محمد الناصري

طبيب إحيائي
اختصاصي في علوم

الكماء الإحبارية - الدم - البكتيريا - الطفيليات
الفطريات الفيروسات - المناعة وعلم تحافن الدم

004-01H15

Prélèvement du : 01/08/2019
Résultats édités le: 02/08/2019

MR EL FADEL AHMED

Dossier N° 16H87

Page: 1/2

BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE A JEUN.....	: 1,40	g/l	(*)	0,70 à 1,10 g/l
	7,78	mmol/l		3,89 à 6,12 mmol/l
Antécédent du 29/04/19 - 07:19 :	1,48 g/l			
UREE.....	: 0,30	g/l		0,15 à 0,50 g/l
	4,98	mmol/l		2,49 à 8,30 mmol/l
Antécédent du 29/04/19 - 07:19 :	0,35 g/l			
CREATININE.....	: 9,0	mg/l		6,00 à 14,00 mg/l
	79,7	µmol/l		53,10 à 123,90 µmol/l
Antécédent du 29/04/19 - 07:19 :	10,0 mg/l			
CHOLESTEROL TOTAL.....	: 1,71	g/l		1,50 à 2,00 g/l
	4,41	mmol/l		3,87 à 5,16 mmol/l
Antécédent du 05/02/19 - 07:34 :	1,68 g/l			
CHOLESTEROL HDL.....	: 0,58	g/l		Sup à 0,40 g/l
	1,50	mmol/l		1,03 à 4,90 mmol/l
Antécédent du 05/02/19 - 07:34 :	0,60 g/l			
CHOLESTEROL LDL.....	: 0,83	g/l		0,00 à 1,30
	2,14	mmol/l		0,00 à 3,35
Antécédent du 05/02/19 - 07:34 :	0,88 g/l			
TRIGLYCERIDES.....	: 1,50	g/l		0,60 à 1,50 g/l
	1,71	mmol/l		0,68 à 1,71 mmol/l
Antécédent du 05/02/19 - 07:34 :	1,00 g/l			

Dr. ENNACIRI Mohamed
Médecin Biologiste